



« Coup de chapeau! »

Le 28 juin 2024

Objet : rentrée 2024-2025 à Saint-André-Apôtre


Chers parents,

Toute l'équipe aura le bonheur d'accueillir votre enfant pendant l'année scolaire 24-25.

Il est fort possible que des déménagements, de nouvelles inscriptions ou d'autres facteurs hors de notre contrôle fassent en sorte que nous devions remanier notre formation des groupes à la rentrée. C'est pourquoi le groupe de votre enfant et son ou sa titulaire ne vous seront confirmés qu'à la rentrée scolaire.

Vous recevez aujourd'hui en annexe une liste de fournitures scolaires à acheter, le calendrier 24-25, l'horaire de l'école et une lettre de la COOP Ahuntsic pour ceux et celles qui veulent se procurer leurs fournitures scolaires directement à la COOP.

Voici quelques informations importantes concernant la rentrée. Merci de les lire attentivement.

<p>Quand?</p>	<ul style="list-style-type: none">• Nous accueillerons votre enfant le mardi 27 août à 8h10 dans la cour d'école.• Prenez note que ce sera déjà l'horaire habituel qui sera en vigueur (8h10-11h52 et 13h12 à 15h30) et ce, pour toutes les classes ordinaires du primaire.
<p>Comment?</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Votre enfant connaîtra et rejoindra dans la cour son enseignant-te. <p>« Coup de chapeau! »</p> <p>Le 27 août, nous attendons tous nos élèves coiffés d'un chapeau. Ce peut être un chapeau existant et décoré, ou bien, un chapeau fabriqué. Chaque élève doit décorer son chapeau selon le thème de son cycle. Pour le 1^{er} cycle, c'est sous le thème des animaux. Les chapeaux seront exposés à l'école tout au long de la première semaine de la rentrée.</p>

POUR LE PAIEMENT DES FRAIS SCOLAIRES À LA RENTRÉE:

Vous recevrez la facture en début d'année. **Votre enfant ne doit pas apporter d'argent ou de chèque à l'école pour payer les frais scolaires.** Les frais scolaires devront être payés par internet ou directement à votre institution bancaire. Merci à l'avance de votre collaboration.

Procédure :

- Vous recevrez **l'état de compte** pour les frais scolaires **par courriel.**
- Vous vous servirez du **numéro de référence** qui apparaîtra sur l'état de compte pour effectuer le paiement.
- Très important, portez attention pour **faire le paiement à : CSSDM effets scolaires.**

Nous vous souhaitons un merveilleux été en famille. Au plaisir de se retrouver en août prochain!

Cordialement,

Caroline Cloutier
Caroline Cloutier, directrice

Andrée Demers
Andrée Demers, directrice adjointe



FOURNITURES SCOLAIRES 2024-2025

Toutes les marques sont fournies à titre indicatif. Nous vous encourageons à respecter les caractéristiques spécifiques demandées, à réutiliser et à acheter des produits de qualité pour faciliter le travail des enfants et réduire les coûts de remplacement.

Description détaillée	Quantité
Bâton de colle (40 g)	2
Boîte de 16 marqueurs lavables à pointe large	1
Cahier de type <i>Canada</i> ligné 7mm, 32 pages	1
Ciseaux à bouts ronds 6'' en métal (droitier ou gaucher)	1
Crayons à la mine HB #2 (s.v.p., tailler tous les crayons)	24
Reliure en plastique à 3 attaches métallique et doubles pochettes bleu	1
Reliures à trois attaches métalliques (1 rouge, 1 vert, 1 noir, 1 orange, 1 gris, 1 mauve)	6
Reliure en plastique à 3 attaches métalliques et doubles pochettes (couleur au choix)	1
Gomme à effacer blanche	4
Règle de 30 cm en plastique transparent, métrique seulement	1
Stylo à bille à encre bleue	1
Étui souple à crayons (pas de boîte rigide)	2
Surligneur jaune	1
Boîte de 24 crayons de couleur en bois (taillés)	1
Taille-crayon avec dévidoir (vissable)	1
Matériel pour l'art plastique :	
Un tablier ou une vieille chemise à laisser dans le casier de l'élève.	1
Matériel pour l'anglais:	
Reliure à trois attaches métalliques jaune avec pochettes	1

- Des souliers de course sont nécessaires pour le cours d'éducation physique.
- Des vêtements de rechange sont toujours utiles lors d'accident. Veuillez en prévoir dans le casier de votre enfant.
- Dès la première journée d'école, votre enfant doit arriver avec **tout son matériel identifié à son nom**. Le matériel sera conservé en classe par les enseignants et remis aux élèves selon leurs besoins. Le matériel restant vous sera retourné en fin d'année. Vous pourrez réutiliser les surplus l'année prochaine.



pour les élèves et le personnel enseignant
À LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

juillet 2024					août 2024					septembre 2024				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
1	2	3	4	5				⊗	⊗	2	3	École AG	Annexe	6
8	9	10	11	12	5	6	7	8	9	9	10	11	12	13
15	16	17	18	19	12	13	14	15	16	16	17	18	△	20
⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	19	20	21	△	△	23	24	25	26	27
⊗	⊗	⊗			△	27	28	29	30	30*				
octobre 2024					novembre 2024					décembre 2024				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	1	2	3	4					△	2	3	△	5	6
7	△	9	10 École	11 Annexe	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	CP	16	17	18	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	18	△	20	21	22	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗
28	29	30	31		25	26	27	28	29	⊗	⊗			
janvier 2025					février 2025					mars 2025				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
		1	2	3	3	4	5	6	7	△	△	△	△	△
△	7	8	9	10	10	11	12	13	14	△	11	12	13	14
13	14	15	16	17	17	△	19	20	21	17	18	19	20	21
20	21	22	23	24	24	25	26	27	28	24	25	△	27	28
△	28	29	30	31						31				
avril 2025					mai 2025					juin 2025				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	1	2	3	4				1	2	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	5	6	△	8	9	9	10	11	△	13
14	15	16	17	18	12	13	14	15	16	16	17	18	19	20
⊗	22	23	24	△	△	20	21	22	23	△	△	△	△	27
28	29	30			26	27	28	29	△	30				

□	Congé - jour férié	Rentrée des enseignants : Rentrée des élèves :	22 août 27 août	200 jours de travail 180 jours de classe
○	Congé pour le personnel et les élèves	20 journées pédagogiques :	8 fixées par le CSSDM dont 2 institutionnelles : 4 décembre 2024 et 25 avril 2025 9 par l'équipe-école 3 par la direction de l'établissement	
⊗	Fermeture du Centre de services scolaire de Montréal			
△	Congé pour les élèves - travail pour les enseignants	<u>Annulation des cours - situation particulière</u> (intempéries ou autres) :		
▽	Semaine de relâche	- au 1er évènement :	le 23 juin devient jour de classe;	
[]	101e jour de travail pour les enseignants réguliers	- au 2e évènement :	le 30 mai devient jour de classe;	
*	Le 30 septembre doit être une journée de classe (signature des attestations de fréquentation).	- au 3e évènement :	le 12 juin devient jour de classe.	
CP	Communication préliminaire le 15 octobre			
AG	Le 4 septembre à 19h30: Assemblée générale des parents, informations stratégiques et élection du conseil d'établissement			
	Remise du Bulletin	GPI	Date limite pour entrer les notes	
	Le 4 septembre : rencontre de parents à l'école			
	Le 5 septembre : rencontre de parents à l'annexe			
	Le 3 décembre: rencontre de parents			
	Semaine 17 février : 2e rencontre de parents sur invitation			
	Photos scolaires: 10 octobre à l'école / 11 octobre à l'annexe			
		Communication et bulletins pour le régulier	Remise du bulletin	Bulletin 6e ABC
		1re communication	5-10-2024	1er bulletin
		1er bulletin	22-11-2024	2e bulletin
		2e bulletin	21-02-2025	3e bulletin
		3e bulletin	30-06-2025	4e bulletin
				Date de remise
				18-10-2024
				4-02-2025
				28-03-2025
				30-06-2025



HORAIRES SCOLAIRES
Du pavillon principal
« L'exactitude est la politesse des rois »
Jacques Lafitte (1767-1844)



Horaire régulier du préscolaire

8 h 10 à 8 h 15	Surveillance au SDG
8 h 15 à 8 h 20	Entrée des élèves
8 h 20 à 11 h 37	Période du matin
11 h 37	Fin des classes

Dîner

13 h 12 à 13 h 17	Surveillance
13 h 17 à 13 h 22	Entrée des élèves
13 h 22 à 14 h 44	Période de l'après-midi
14 h 44	Fin des classes

Horaire régulier du primaire

8 h 10 à 8 h 15	Surveillance
8 h 15 à 8 h 20	Entrée des élèves
8 h 20 à 9 h 14	Période 1
9 h 14 à 10 h 08	Période 2
10 h 11 à 10 h 26	Récréation
10 h 28 à 10 h 58	Période de 30 minutes
10 h 58 à 11 h 52	Période 3
11 h 52	Fin des classes

Dîner

13 h 12 à 13 h 17	Surveillance
13 h 17 à 13 h 22	Entrée des élèves
13 h 22 à 14 h 16	Période 4
14 h 19 à 14 h 34	Récréation
14 h 36 à 15 h 30	Période 5
15 h 30	Fin des classes



Montréal, 28 juin 2024

Bonjour chers parents,

Veillez prendre note que nous avons fourni les listes des effets scolaires de vos enfants pour la rentrée d'automne 2024 à **Espace Coopérative Étudiante** (coopérative située au Collège Ahuntsic, 9055 St-Hubert à Montréal). Pour la Fondation de l'école Saint-André-Apôtre, il s'agit également d'un partenariat car elle recevra une ristourne sur ces achats. Il n'y a, bien sûr, aucune obligation de votre part pour faire vos achats à cet endroit.

L'Espace Coopérative Étudiante est une entreprise d'économie sociale située dans votre quartier qui simplifie votre vie de parents pour l'achat du matériel scolaire de votre enfant. L'achat est facile par internet ou sur place.

Site web : espace.coop

Vous n'avez qu'à cliquer sur **listes scolaires** (situé à droite sur la page web) puis retracer dans le menu déroulant le nom de l'école, **École Saint-André-Apôtre (CSSDM)**, et le niveau de votre enfant ou programme. Seuls les produits inscrits sur votre liste apparaîtront. Vous pourrez alors choisir la quantité d'items qu'il vous conviendra.

L'espace coop offre également des étiquettes personnalisées au nom de l'élève lorsque la commande de fournitures est faite en ligne par le parent avant le 9 août 2024.

Les produits seront disponibles à partir d'aujourd'hui sur le site web et/ou en magasin.

Le personnel de la coopérative vous suggère fortement de vous procurer les effets scolaires avant le 15 août 2024 et ainsi éviter la cohue des rentrées scolaires.

Les heures d'ouverture de la coopérative se retrouvent dans la section « nous contacter » du site web espace.coop.

Cordialement,

L'équipe école de Saint-André-Apôtre

Les membres de la Fondation de l'école Saint-André-Apôtre